

Assurance santé



SwissLife

Pour certaines dépenses,  
votre complémentaire santé  
peut manquer d'assurance...

## Swiss santé

Garantie supplémentaire






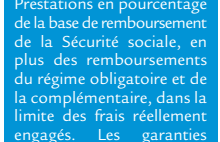


# Swiss santé, garantie supplémentaire

Aujourd'hui, vous bénéficiez déjà d'un contrat d'assurance complétant les remboursements de Sécurité sociale de vos dépenses de santé. Vous avez pu constater que certaines sommes restent toujours à votre charge.

Nous vous proposons une couverture supplémentaire qui va renforcer vos garanties de base. Concrètement, ces remboursements s'ajoutent à ceux de votre Régime Obligatoire et de votre complémentaire santé, dans la limite des frais réellement engagés.

Souscription jusqu'à 65 ans inclus sans questionnaire de santé

	Formule Principale	3 sup	4 sup	5 sup	6 sup	7 sup		
<b>Hospitalisation</b>								
	> Frais de séjour	<i>en secteur conventionné</i> <i>en secteur non conventionné</i>		frais réels + 50 %	frais réels + 100 %	frais réels + 100 %	frais réels + 150 %	frais réels + 200 %
	> Chirurgie / Anesthésie			+ 50 %	+ 100 %	+ 100 %	+ 150 %	+ 200 %
	> Forfait hospitalier	<i>durée illimitée</i>		frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels
	> Chambre particulière y compris maternité	<i>durée illimitée</i>		21 €/jour	21 €/jour	26 €/jour	31 €/jour	31 €/jour
	> Lit d'accompagnant pendant 15 jours			-	+ 25 %	+ 50 %	+ 100 %	+ 200 %
	> Hospitalisation à domicile			+ 25 %	+ 50 %	+ 75 %	+ 100 %	+ 200 %
<b>Dentaire</b>								
	> Dentaire remboursé par la Sécurité sociale : soins, prothèses, orthodontie			+ 50 %	+ 100 %	+ 150 %	+ 200 %	+ 300 %
	> Dentaire non remboursé par la Sécurité sociale y compris implantologie, prothèses, orthodontie, parodontologie	• forfait/an/bénéficiaire		-	205 €	205 €	256 €	308 €
	> Plafond pour l'ensemble du poste dentaire/an/bénéficiaire	<i>1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années</i> <i>années suivantes</i>		630 € 1 676 €	630 € 1 676 €	630 € 1 676 €	1 025 € 2 050 €	1 538 € 2 563 €
<b>Optique</b>								
	> Verres & montures + lentilles remboursés par la Sécurité sociale + forfait/an/bénéficiaire y compris pour lentilles non remboursées et chirurgie réfractive (myopie, hypermétropie, presbytie)			+ 50 %	+ 100 %	+ 150 %	+ 200 %	+ 300 %
	> Forfait sup. pour corrections supérieures à 6 dioptries ou verres progressifs-multifocaux			133 €	159 €	179 €	205 €	308 €
<b>Honoraire</b>								
	> Médecins, auxiliaires médicaux, laboratoires			+ 25 %	+ 50 %	+ 75 %	+ 100 %	+ 200 %
	> Ostéopathes, chiropracteurs non remboursés par la Sécurité sociale			28 €	28 €	28 €	28 €	28 €
	• 4 consultations maxi/an	<i>par consultation</i>		-	+ 25 %	+ 50 %	+ 100 %	+ 200 %
> Actes de spécialités : ATM (actes techniques médicaux)			-	+ 25 %	+ 50 %	+ 100 %	+ 200 %	
> Imagerie, radiologie, échographie			-	+ 25 %	+ 50 %	+ 100 %	+ 200 %	
<b>Pharmacie</b>								
> Vaccins non remboursés en recommandations générales du calendrier vaccinal	Forfait/an/bénéficiaire		51 €	51 €	103 €	103 €	103 €	
<b>Prestations diverses</b>								
	> Cures thermales / Dépenses remboursées par la Sécurité sociale	+Forfait/an/bénéficiaire		133 €	159 €	179 €	205 €	256 €
	> Prothèses & appareillage auditif, orthopédique...			-	+ 25 %	+ 50 %	+ 100 %	+ 200 %
	+ prothèses capillaires remboursées par la Sécurité sociale : forfait/an/bénéficiaire			51 €	51 €	103 €	103 €	103 €
	+ appareils auditifs : forfait/an/bénéficiaire			159 €	185 €	205 €	256 €	333 €
	> Maternité	> Actes d'obstétrique + Forfait naissance-adoption/enfant		+ 50 % 92 €	+ 100 % 179 €	+ 100 % 179 €	+ 100 % 179 €	+ 200 % 205 €
<b>Prévention &amp; Services</b>								
	> Forfait prévention santé - Prise en charge de dépenses de prévention non remboursées par la Sécurité sociale : 50% des dépenses réalisées dans une liste d'actes de prévention et dépistage à hauteur d'un forfait/an/bénéficiaire			103 €	103 €	154 €	154 €	154 €
	> RDV Pharmaceutique			Remboursement d'une consultation à 10 € par an*				
	> Assistance au quotidien + Aide à la médiation en cas d'erreur ou de négligence médicale**			oui	oui	oui	oui	oui
	> Allocation obsèques** Versement d'une allocation forfaitaire			513 €	513 €	513 €	513 €	718 €
<b>Votre cotisation</b> <input type="checkbox"/> M : ____ans <input type="checkbox"/> Mme : ____ans <input type="checkbox"/> Nbre d'enfants : ____					€	€	€	€
Régime : _____ Régime : _____ Régime : _____					€	€	€	€

\* RDV accordé par les pharmaciens partenaires - renseignement auprès de Carte Blanche

\*\* hors Madelin

Conformément à la législation en vigueur, restent à votre charge : la contribution de 1 €/acte médical, les franchises de 0,50 €/boîte de médicaments, acte d'auxiliaires médicaux et de 2 €/transport. En non conventionné, les prises en charge s'effectuent sur les bases de remboursement du secteur conventionné et la chambre particulière est limitée à 31 €/jour (50 €/jour en formule 7sup).

Prestations en pourcentage de la base de remboursement de la Sécurité sociale, en plus des remboursements du régime obligatoire et de la complémentaire, dans la limite des frais réellement engagés. Les garanties supplémentaires Swiss santé interviennent en 3<sup>ème</sup> position, au-delà d'une assurance complémentaire santé (groupe ou individuelle) déjà détenue auprès d'un autre organisme assureur; elles ne prennent jamais en charge tout ou partie du ticket modérateur.

## Swiss santé

*Un accompagnement  
quotidien qui fait  
la différence*

Avec **Swiss santé**, vous bénéficiez de services performants auprès de plus de **59 000 professionnels de santé** partenaires du réseau Carte Blanche, répondant à un certain nombre de critères objectifs.

### Les services de Swiss santé :

- **la dispense d'avance de frais**, grâce aux prises en charge en cas d'hospitalisation, chez les opticiens, chirurgiens-dentistes, et audioprothésistes partenaires
- **des engagements tarifaires** de plus de 7 000 opticiens, 4 000 chirurgiens-dentistes et des audioprothésistes, ostéopathes et diététiciens partenaires

*Vous demeurez naturellement libre de consulter un professionnel de santé hors du réseau Carte Blanche, hors conditions spécifiques mentionnées ci-dessus.*

- **des informations prévention santé** : par téléphone, lettre d'information santé, accès personnalisé **au site [www.carteblanchesante.com](http://www.carteblanchesante.com)**, accès à des **programmes de prévention** tels que coaching arrêt du tabac et possibilité d'exprimer vos attentes en matière de santé au travers d'enquêtes consommateurs.



## 7 Le forfait prévention santé

*Bénéficiez d'actes de dépistage ou préventifs, non remboursés par la Sécurité sociale, et pourtant très importants !*

Votre forfait prévention santé prend en charge la moitié de vos dépenses de prévention, dans la limite d'un forfait annuel. Vous choisissez dans une liste, les actes les plus adaptés à votre situation personnelle.

### Plus de 20 actes de prévention disponibles sur prescription

#### Exemples :

Médicaments antigrippaux (Tamiflu<sup>®</sup>, Relenza<sup>®</sup>), substituts nicotiniques, ainsi que Zyban<sup>®</sup> et Champix<sup>®</sup> pour arrêter de fumer : médicaments à prendre sous surveillance obligatoire de votre médecin, veinotoniques, consultations de diététique et Xénical<sup>®</sup> en traitement de l'obésité, antipaludéens pour vos voyages, housses de matelas et d'oreillers anti-acariens - prescrites et achetées en pharmacie - pour les personnes allergiques....

\*ou tout autre médicament de la même classe thérapeutique.

Liste exhaustive disponible sur simple demande à votre interlocuteur commercial.

Conformément à la législation en vigueur, les garanties Swiss santé ne peuvent pas rembourser, hors du parcours de soins, la diminution des remboursements par la Sécurité sociale, ni la majoration des honoraires autorisée pour les spécialistes.

Si vous souhaitez être remboursé hors du parcours de soins en complément d'un contrat collectif souscrit par votre entreprise à votre profit, renseignez vous auprès de votre conseiller commercial.



## Swiss santé

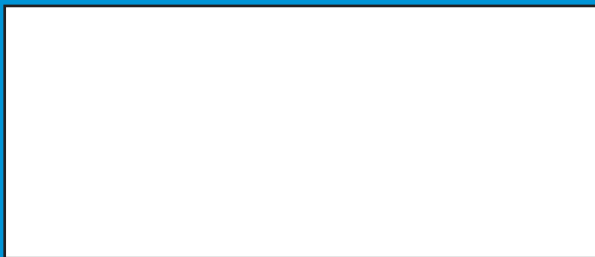
Avec Swiss santé, vous faites confiance à un spécialiste de l'assurance santé.

**Une qualité reconnue ! Près de 90 %** des clients assurés par Swiss santé se déclarent **très satisfaits ou satisfaits** de leurs garanties et du service proposé et **plus de 86 % se disent prêts à recommander l'assurance Swiss santé à leurs proches.**\*

\*Résultats enregistrés entre le 01.01.2005 et le 31.12.2006 auprès d'un échantillon de plus de 15 000 clients Swiss santé.

Avec Swiss santé,  
vous choisissez un service de qualité.  
N'hésitez pas à consulter votre conseiller Swiss Life !

Votre interlocuteur commercial



[www.swisslife.fr](http://www.swisslife.fr)



SwissLife

SwissLife Prévoyance et Santé

Siège social :

86, boulevard Haussmann  
75380 Paris Cedex 08.

SA au capital de  
€ 150.000.000.

Entreprise régie par le Code  
des Assurances  
322.215.021 RCS Paris.

[www.swisslife.fr](http://www.swisslife.fr)

Document non contractuel